

Réf: Dossier N° 099679

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANMAN FONDUE CHINOISE »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEEAUX, Lot 21452, Ilot
188

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANMAN FONDUE CHINOISE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE, tous les travaux nécessaires à la gestion des entreprises et autres organisations à savoir :

- RESTAURATION
- AUTRES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEEAUX, Lot 21452, Ilot
188

Dirigeant(s) : Mlle LIU HONGNA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03332 du 19/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16540/GTCA/RC/2022 du 19/04/2022

